



BAREME HONORAIRES au 01/09/2025

*Les tarifs sont calculés au taux de TVA de **20%**.*

Types de mandat : Tous types de mandat.

TRANSACTION

Les honoraires de négociation sont à la charge du vendeur.

- Avis de valeur pour les locaux d'habitation : **estimation OFFERTE** pour toute mise en vente dans mon agence.
- Avis de valeur pour les locaux professionnels et commerciaux :

Dossier d'estimation : **300 € Hors Taxes.**

Cession de fonds de commerce et de droit au bail : **10% Hors Taxes du prix de cession + 15% Hors Taxes du loyer annuel.**

Hors Taxes à la charge de l'acquéreur.

*Les honoraires sont indiqués **Toutes Taxes Comprises au taux de 20%** :*

Prix de vente	Valeur honoraires (TTC)
0 - 100 000 €	8 000 €
100 001 € - 200 000 €	12 000 €
200 001 € - 300 000 €	15 000 €
300 001 € - 600 000 €	30 000 €
> 600 000 €	70 000 €



LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 06 JUILLET 1989)

➤ HONORAIRES (TTC) À LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Honoraire de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail : **8 € TTC du m²** de la surface habitable.

Honoraire de réalisation de l'état des lieux : **3 € TTC du m²** de la surface habitable.

➤ HONORAIRES (TTC) À LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

Honoraire de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail : **8 € TTC du m²** de la surface habitable.

Honoraire de réalisation de l'état des lieux : **3 € TTC du m²** de la surface habitable.

Les honoraires sont indiqués **Toutes Taxes Comprises** au taux de **20%**.